



Les moines de MOUZON venaient de choisir pour avoué de leur terre de BIEVRE un des puissants feudataires et officiers de l'évêque, le Seigneur de HIERGES, qui était pair et haut-forestier du Duché de BOUILLON.

L'an 1245, le jeudi après la fête de Saint Pierre aux Liens (2 août), noble homme Gilles, chevalier de HIERGES, vint en propre personne en l'église Notre-Dame de MOUZON faire hommage à l'Abbé et au couvent.

Il se reconnut homme-lige de l'église de MOUZON, comme tenant d'elle en fief, tous les hommes de la Châtellenie de MOUZON, situées au delà de la Meuse et de la Chiers, vers SEDAN et BOUILLON, ainsi que l'avouerie de BIEVRE en Ardenne (4).

En 1282, le vendredi après la Laetare (6 mars), Gérard, chevalier, Sire de JAUCHE et de HIERGES, rendit foi et hommage à l'Abbé Bertrand pour la même avouerie. Hommage renouvelé en 1298, le dimanche après la Saint Vincent, par Gérard, son fils. (5)

En 1364, l'Abbé Jean d'Avit engage à Jean d'Orgeo les terres de BIEVRE et de GEMBES pour la somme de 40 écus d'or. Elles furent rachetées en 1460 par Wauthier de Pilly (Abbé), pour passer, peu après, dans d'autres mains.(6)

MOUZON n'avait plus que ses droits sur l'église vers 1630 . Elle céda, par échange, ses droits à l'Abbaye d'Orval, sa part dans les dîmes et dans la moitié du patronage de l'église.

On ignore à quelle date BIEVRE passa sous la juridiction féodale du Seigneur d'Orchimont qui, au XIII<sup>e</sup> siècle y jouissait déjà de quelques revenus seigneuriaux, comme le dit le testament de Jacques I<sup>er</sup> en 1232 et le dénombrement de Jacques II en 1290.

Il n'y a, au reste, rien de plus embrouillé que l'histoire de BIEVRE aux XV<sup>e</sup> et XVI<sup>e</sup> siècles. On y trouve plusieurs seigneurs hautains et bas, dont les droits et la succession ne sont pas bien connus.

Avant le rachat de la terre de BIEVRE par l'Abbé Wauthier de Pilly, Gérard, Sire de NAOME, possédait une partie de la seigneurie.

En 1439, le 1<sup>er</sup> janvier, il partagea ses biens entre ses enfants et donna à son fils Jean la seigneurie de BIEVRE, deux couronnes de France de rente sur la ville de DOUZY et ce qu'il avait à BRUVILLY

Jean de NAOME, seigneur de BIEVRE et de VILLETTE, prévôt d'ORCHIMONT, n'eut que des filles. En 1455, une de ses filles, Catherine, Dame de BIEVRE, fonda des anniversaires à l'église de GEDINNE.

On ne sait à qui échut cette part; elle fut peut-être comprise dans le rachat de 1460 et rentra ainsi en possession des religieux de MOUZON.

Au XVI<sup>e</sup> siècle, le comte de Stolberg, en qualité de seigneur d'Havresse, jouissait sur le ban de BIEVRE des droits de terrage, de fourrage, assise bourgeoise et avoine.

Il y eut au sujet des terrages des contestations avec les bas-seigneurs. Les anciens héritages des bas-seigneurs étaient en effet, exempts du droit de terrage, mais ceux-ci prétendaient étendre cette exemption aux terres de roture acquises depuis peu d'années. Il s'en suivit un procès devant la Cour de Luxembourg.

Le Comte obtint d'abord du Conseil, des lettres de maintenue en date du 23 Juillet 1567. Le 29, à la requête de son procureur Gillet Docquir, maïeur de Baillamont, les mayeurs et échevins de la nouvelle et de la vieille Cour de BIEVRE donnèrent un record des acquêts de champs et de bois faits depuis 1542 par les bas-seigneurs: Mathieu le Capitaine, Jean de BIEVRE et Jean de Cobreville. Le 30, Hubert de Sprimont, huissier extraordinaire du Conseil de Luxembourg procéda à une enquête dans le village de BIEVRE, afin de s'assurer si les champs et bois spécifiés dans le record des échevins étaient, avant leur achat, exempts du droit de terrage.

La négative fut constatée. Après quoi, il convoqua les bas-seigneurs à renoncer à leurs prétentions.

Le fils de Mathieu le Capitaine, remplaçant son père absent pour le service de S.M. voulut bien reconnaître les droits du Comte de Stolberg, et consentit à lui payer les terrages en question.

Quant à Jean de COBREVILLE, il refusa de comparaître, décidé à présenter lui-même au Conseil de Luxembourg, les motifs de son opposition, le 10<sup>e</sup> jour des journées judiciaires. On ne connaît pas la suite de l'affaire.

Au Comte de Stolberg succédèrent les Comtes et Princes de Loewenstein.

C'est dans les seuls actes qui précèdent que furent trouvées les distinctions de nouvelle et vieille cour et de bas et hauts-seigneurs.

Peu d'années après, Jean de BIEVRE et Jean de COBREVILLE possédaient par indivis la seigneurie de BIEVRE en haute, moyenne et basse justice.

C'est ce qui est clairement déclaré dans les lettres patentes du 2 Janvier 1576 par lesquelles le Roi Philippe II autorise ces deux seigneurs à redresser le signe patibulaire à deux piliers, renversé par les Français lors de la dernière guerre au lieu où il se trouvait précédemment, à savoir: au lieu-dit « ROSINE » sur le Chemin de Louette St Denis.

☆ \* \* \* \* \*

## **Analyse des actes de la cour féodale d'ORCHIMONT.**

**2 Mars 1612**

Catherine, veuve de Jean de Barbazon, en son temps, seigneur de Bièvre en partie, vend à Everard de Celles, seigneur de Jéherenne, un sixième de la seigneurie acquise par elle et son mari, de leur tante Marie de Cobreville (l.47)

**2 Mars 1612**

Jean d'Orchimont, seigneur en partie de Bièvre, au nom de Catherine Mereau fait le serment accoutumé pour les / de la moitié de la seigneurie de Bièvre, venus à la dite tante, tant de son propre, que d'acquêt fait pendant son mariage avec Jean de Barbazon. ( I,47 v)

**15 Mai 1612**

Louis d'Awan et consorts vendent à Everard de Celles, seigneur de Villers, la sixième part qu'ils possèdent dans la seigneurie de Bièvre ( I,47 v) Réalisé le 16 mai.

**8 Janvier 1613**

EVERARD d'Awan, seigneur en partie de Bièvre et Catherine, son épouse, donnent à Nicolas d'Awan, leur fils, tous leurs droits sur la seigneurie et la maison provenant de Jean de Cobreville, leur père, décédé ( I ,46)

**28 Juillet 1614**

Nicolas Hustinet, avec son épouse et Adam Rogissart, greffier de Gedinne, partie faisant pour son épouse, constituent leur frère Louis d'Awan, leur frère, pour faire, à Orchimont, le transport de leur part en la seigneurie, provenant de leurs parents au profit de Nicolas d'Awan, leur frère. ( I,49 )

**29 Juillet 1614**

Nicolas, muni de la procuration qui précède, vend à Everard de Celles le douzième de tout le gros bois de Bièvre, soit le sixième de la part des seigneurs, provenant de Catherine de Cobreville, sa mère, l'autre moitié appartenant aux bourgeois. (I,50 )

**29 Juillet 1614**

Jean-Louis d'Orchimont, seigneur en partie de Bièvre, muni de la procuration de Marguerite de Bièvre, son épouse, vend à Everard de Celles, le sixième de tout le gros bois de Bièvre, provenant de la dite Marguerite (I,50v)

**9 Janvier 1615**

Jean d'Awan, de Bohan et Jean Mathieu, son beau-frère, vendent à Nicolas d'Awan, leur oncle, leurs droits seigneuriaux à Bièvre. ( I,64)

**10 Janvier 1615**

Everard de Celles, relève un seizième du gros bois de Bièvre, savoir de la part de seigneur que lui vend Jean d'Assenoy, seigneur en partie de Bièvre.( I,62 )

**14 Décembre 1624**

Catherine Mériaux, veuve de Jean Barbazon, seigneur en partie de Bièvre, avec ses cinq enfants, voulant payer les dettes contractées à l'occasion de procès, notamment contre Marie de Cobreville et ses héritiers, vend à Marie-Nicole de Wal, veuve de Jean de Jamblinne, écuyer, seigneur de Doyen, un droit et titre de sa part en la seigneurie

de Bièvre, consistant en haute, moyenne et basse justice, avec tous les deniers y afférent, savoir la moitié de ce qu'elle a acquis de Marie de Cobreville, qui est le douzième de la totalité ( I, 65)

**7 Avril 1627**

Nicole de Wal, veuve de Jean de Jamblinne, écuyer, seigneur de Doyen, relève. (I,66)

**21 Janvier 1634**

Nicolas de Hauset, seigneur de Bièvre en partie, au nom de Jacques de Hauset, son fils mineur, relève un huitième de Bièvre, par décès de Jeanne de Selle, dit Darban (d'Awan ?) (I,117)

**21 Janvier 1634**

Nicolas de Hauset, seigneur de Bièvre en partie, au nom des Demoiselles Anne et Marguerite Darban, ses belles-filles, relève un tiers de la moitié et un quart d'un semblable tiers de la seigneurie leur échue par décès de leur père Nicolas d'Arban ( d'Awan). Le dit Nicolas de Hauset est seigneur en partie de Bièvre du chef de feu Jeanne de Selle, dit d'Abran (d'Awan ?), son épouse (I,117v, 118 )

**6 Mars 1635**

Gérard de Taviet relève de main à bouche le huitième de la seigneurie du chef de sa femme feu Marguerite d'Awan (I, 122 )

**16 Avril 1661**

Jean de Barquin, secrétaire et procureur d'Alexandre-Théodore, comte de Mérode, vicomte de Villers-sur-Lesse, remontre que le dit comte succéda seul à feu Everard de Celles, vicomte de Jéhérenne, son grand-père, particulièrement dans le part du gros bois de Bièvre qu'il avait acquise à plusieurs seigneurs du lieu, comme le prouve l'attestation de la cour féodale d'Orchimont du 5 Janvier 1624. (I,41v)

**5 Juillet 1661**

Ferdinand-Charles d'Orcymont relève la moitié environ de la seigneurie de Bièvre par décès de Jacques d'Orcymont, son père. (I,41v)

**15 Juin 1663**

Le baron de Wal, seigneur de Wilbrouck et du ban de Sclessin, relève le 12° de la seigneurie. (I,51v)

**15 Juin 1663**

Henri-Nicolas de Jamblinne relève un 12° de la seigneurie. (I,52)

**4 Mars 1664**

Michel Prestavoine, dit Bocage, fait relever un 12° de la seigneurie. (I,122v)

**25 Août 1669**

Michel Prestavoine, dit du Bocage, relève les parts qu'il a acquises de Charles Dauf et d'Anne d'Awan, son épouse, de Jean Lambert, mari de Marguerite d'Awan et de Nicolas de Comblen, époux de Jeanne Henrard. (I,123)

**14 Février 1676**

Anne d'Allamont, comtesse de Mérode, fait relever ses fiefs de Bièvre et de Rienne, échus à ses enfants Théodore-Eugène, Marie-Thérèse et Marie-Victoire par la mort de leur père Alexandre de Mérode. (I,129v)

**27 Juillet 1679**

Nicolas de Hollogne, en qualité d'oncle des enfants de Ferdinand-Charles d'Orchimont, s'oblige à payer la somme de 50 patacons et une autre somme de 140 patacons à Michel Prestavoine, dit Bocage, qui avait été longtemps en procès avec le dit Charles-Ferdinand et Jeanne de Wauthier, sa mère. Réal. 16 mai 1732. (II,64)

**23 Juillet 1680**

Ferdinand d'Orcymont, pour lui et ses héritiers, relève la part lui dévolue par la mort de sa mère Jeanne de Vauthier et de sa tante Claude de Vauthier. (I,121)

**31 Juillet 1684**

Michel Prestavoine, dit Bocage, redevable de 3.132 fl. envers le comte de Rochefort, lui cède sa part en la seigneurie. (I,141v)

**20 Août 1685**

Maximilien-Charles, comte de Loewenstein, fait relever la part qu'il a acquise de Prestavoine; (I,150v)

**29 Décembre 1685**

Lambert Roberty relève un douzième, qu'il tient par engagère. (I,156)

**12 Janvier 1686**

Philippe-Jacques de Wal, relève un 12° par partage fait avec son frère. (I,156v)

**3 Janvier 1691**

Jean-Charles d'Orchimont, seigneur de Bièvre, relève la moitié échue jadis à Ferdinand-Charles d'Orchimont, son père. (I,158v)

#### **18 Juin 1722**

Jean-Charles d'Orchimont, prêtre, fils de Ferdinand d'Orchimont et de Marguerite de Hologne, cède ses droits en la seigneurie à son frère Michel, à l'occasion de son mariage avec Alexise Roberty. (I,153)

#### **9 Juillet 1725**

Charles de Vaux, seigneur de Bellefontaine, fondé de pouvoir de Mess. de Villers-Masbourg, commissionné du seigneur de Wal et Tavier relève, au nom de ce dernier, une partie de la seigneurie ci-devant saisie féodalement. (II,25v)

#### **27 Avril 1731**

Transaction entre Michel d'Orchimont, assisté de M.Amaury, doyen de Graide et curé de Bièvre, et Laurent le Jeune, conseiller de S.A. le prince de Loewenstein, pour mettre fin au procès intenté aux fins de dégagement d'une partie de la seigneurie de Bièvre. Le sieur d'Orchimont rentrera en possession de la seigneurie, conformément à l'acte d'engagère du 27-7-1725, moyennant la rente de 140 écus y reprise. Réal. le 16 mai 1732. (II,55)

#### **18 Août 1736**

Lambert Roberty relève un 12° de la seigneurie et le droit de préciput acquis par le feu Lambert, son père, de Jacques Roberty, le 3 octobre 1701. (II,89v)

#### **18 Août 1738**

Jean-Joseph, Pierre, Marguerite et Alexise Roberty relèvent 4 parts dans le 12° et le préciput, par décès de Lambert Roberty, leur père. (II,90v)

#### **16 Février 1740**

Jos.d'Orcimont, écuyer, seigneur en partie de Bièvre, relève cette part pour lui et ses frères et soeurs Nicolas, Marguerite et Alexise, par décès de Michel d'Orchimont, leur père. (II,94)

#### **23 Juillet 1740**

P.Antoine de Luxembourg, chevalier, comte de Marcin, époux de Marie-Anne-Louise Smakers, marie sa fille Fise-Louise-Antoinette à Fr.-Louis de Roucy, chevalier, seigneur de Cheveuges et de Menille, fils de Claude et de Jeanne d'Ambly. La dot de l'épouse sera la seigneurie de Corbion; le futur apportera la terre et le château du Menile. (II,163)

#### **17 Février 1743**

Pierre-Antoine de Luxembourg, comte de Marcin, achète une partie de la seigneurie à la famille Roberty, qui la possédait par engagère faite par le sieur de Jamblinne, écuyer, 1° échevin de Namur, à Lambert Roberty, grand-père du rétrocedant. Relief le 27 mai. (II,121)

### **16 Novembre 1743**

Jean-Joseph Depré de Barchon, seigneur de Barcenal et du ban de Leignon, chanoine de Ciney, en son nom et en celui de son frère, cède à Amaury, doyen de Graide, son droit dans la moitié de la seigneurie, engagée à feu Lambert Roberty le 17 mars 1669. Relief le 4 mai 1744. (II,134)

### **21 Mars 1744**

Mathieu-Ignace de Villers-Masbourg, seigneur du ban de Sclassin, Joseph de Villers-Masbourg, son fils, vendent à Amaury, curé de Bièvre et doyen de Graide, pour Jean-Joseph et Nicolas d'Orchimont, le 12° de la seigneurie de Bièvre et la moitié du moulin d'en bas, venant de feu Madame de Wal, le tout pour 120 écus et 5 écus pour épeingles à Madame de Villers-Masbourg. (II,135v)

### **4 Mai 1744**

Jean-Joseph d'Orchimont, seigneur en partie de Bièvre, relève un douzième acquis par lui et par Nicolas, son frère. (II,136v)

### **1 Septembre 1747**

Pierre-Antoine de Luxembourg, sur le point d'avoir un procès avec son gendre, F.-Louis de Roucy au sujet de 3.000 livres dues à ce dernier, lui fait différents dons en chevaux et en objets divers, entr'autres des canons de fusil retrouvés dans les cendres de sa maison brûlée; item la part qu'il possède dans la seigneurie de Bièvre, la mesure de Moulinée, etc. (II,165v)

### **21 Avril 1749**

François-Louis, comte de Roucy, chevalier, seigneur de Cheveuges, de Bièvre en partie, sire de Corbion, relève sa part de Bièvre. (II,168)

### **26 Septembre 1752**

Louis-Philippe Godenne et Marguerite Roberty, son épouse demeurant au pays de Liège, vendent à Pierre Roberty, greffier de Bièvre la part possédée par la dite Marguerite. Réal.; et relief le 31-1-1753. (III,5v)

### **18 Avril 1757**

Pontian Amaury, curé de Bièvre, pronotaire apostolique et doyen du concile de Graide, donne à son petit-neveu, Jean-Joseph d'Orcymont, seigneur de Bièvre, le 12° de cette seigneurie acquis par lui, le 16-11-1743, de Nicolas Deprez de Barchon, seigneur de Barcenal et du ban de Leignon, chanoine de la collégiale de Ciney. Réal. et relief le 21-1-1758. (III,45v,46v)

### **17 Mars 1759**



J.Nicolas Lambot et Marguerite d'Orcymont, sa femme, Alexandre Pierrard, époux d'Alexise d'Orcymont, vendent leurs droits (1/3) à la cense de Proisy et le moulin du Gay à J.J. d'Orcymont, seigneur de Bièvre, leur beau-frère, avec le consentement d'Alexise Roberty, veuve de Michel d'Orcymont, écuyer, seigneur de Bièvre, mère des donatrices. Réal. Et relief le 6 juin 1744.(III,143)

#### **24 Octobre 1759**

Nicolas Roberty, petit-fils de Lambert Roberty, relève une maison avec jardin à Bièvre. (III,67v)

#### **20 Décembre 1760**

Nicolas d'Orcymont, curé de Bièvre, cède ses biens à son frère J.J. d'Orcymont, seigneur en partie de Bièvre. Relief le 13 juillet 1761. (III,75v,79v)

#### **3 Juillet 1764**

François d'Anloy et Joseph d'Anloy, bourgeois de Floing et Nicolas Dumur, à titre d'Alexise Collin, sa femme, tous enfants et beaux-enfants de Marie Bagimont et héritiers de feu Jean Bagimont, bourgeois de Bièvre et père de la dite Marie, cèdent pour la somme de 1.200 livres de France, tous droits en la seigneurie de Bièvre, qui leur sont dévolus par la mort du dit Jean Bagimont et que celui-ci, conjointement avec Philippine Dever, sa femme, du nommé Bocage, à J.J. d'Orchimont, seigneur de Bièvre, le subrogeant en leur place pour poursuivre le procès à soutenir à ce sujet contre le prince de Loewenstein-Wertheim. (Farde n° 5460)

#### **4 Août 1764**

Vente semblable : 1<sup>o</sup>) par Jeanne Belfroid et Hubert Brasseur, son fils, résidant à Bièvre; 2<sup>o</sup>) par Pierre Charlier et Anne Bellefroid, sa femme, résidant à Willerzies, assistée de son fils Jean-Hubert Belfroid, bourgeois de Malvoisin, tous héritiers de Jean Bagimont et de Philippine Dever. (Ibid.)

#### **7 Octobre 1785**

J.Joseph d'Orchimont, écuyer, seigneur de Bièvre, relève les droits à Bièvre qu'il a acquis des différents héritiers de Jean de Bagimont. (IV,30v)

#### **13 Juin 1793**

Jean-Joseph d'Orchimont, écuyer, seigneur de Bièvre relève les droits acquis par donation entre vifs de Thomas-Nicolas et Alexise Roberty, sa femme (IV,85v)

(Dans les cahiers de Gaston Lucy, la liste des actes s'achève ici. Il faut dire que nous sommes en pleine révolution française. C'est donc la fin de l'Ancien Régime et de la noblesse, telle qu'elle s'entendait à cette époque.) Suivent d'autres notes de Gaston.

Note 1. GEMBES, commune du canton de Wellin(Lux.) Voir Doyen et Roland (notice historique sur le canton de Wellin (pp.104-111).

Note 2 et 3. Bormans et Schoolmesters. Cart de St Lambert,T.I, pages 489-496-498)

Note 4. Dom Ganneron. Centuries du pays des Essuens, p.365

Delahaut. Annales civiles et religieuses d'Yvoix-Carignan et de Mouzon p.321  
Gilles, seigneur de Hierges, était fils de Gobert d'Orbais, seigneur de Bioul et d' Eve de Hierges. Après sa mort, vers 1267, sa seigneurie de Hierges passa à son neveu Gérard IV, sire de Jauche en Brabant, fils de Gérard III et de Berthe de Bioul, auquel succéda, vers 1296, son fils Gérard V.

Note 5. Dom Ganneron, ouvr.cité, p.378. Delahaut, ouvr.cité, p.323.

Note 6. Delahaut, ouvr.cité pp.327-330.

Note 1. Archives du château de Sohier et de la cure de Gedinne.

Note 2. Voici quelques actes de transport relevés dans ce record.

### **2 Octobre 1542**

Messire Adam le Foulon, jadis curé de Bièvre a vendu à Mathieu le Capitaine et à Marion, sa belle-soeur, une terre près du moulin de Proizy.

### **29 Février 1551**

Messire Jean Ados et consorts au dit Capitaine les droits au quartier de Foyseit.

### **??? 1551**

Jeanjot de Wilisart et consorts vendent au dit Capitaine Mathy et à damoiselle Franchoise, sa femme, leur droits au quartier Hambeaux, à l'Croïe Guillaume et à Rohymont.

### **??? 1542**

Jean de Sprimont, demeurant à Sclassin vend au dit Capitaine un quartier à Hesdin

D'autres ventes en 1554, 1561, 1566 à Jean de Cobreville.

Note 3. Archives Herman d'Eprave, appartenant à Monsieur le Chanoine Doyen, curé à Wellin. Pièces produites au procès qui eut lieu de 1782 à 1792 entre le prince de Loewenstein et les habitants de Bièvre, au sujet des droits de terrage sur les terres noyales.

Note 4. Archives du château de Schaloen (Limbourg hollandais)

Dans la première moitié du XIII<sup>e</sup> siècle, la prévôté d'Orchimont dut céder une partie de son territoire au Duché de Bouillon, mais elle trouve plus tard une compensation dans l'acquisition de Laforêt et Bièvre.

En 1260, Laforêt est déjà réunie depuis quelques années au domaine du seigneur d'Orchimont et ce n'est que plus tard que Bièvre passa sous la souveraineté de l'Evêque de Liège, sous la juridiction du seigneur d'Orchimont.

En 1232, Jacques d'Orchimont, sentant sa fin prochaine, régla sa succession entre son épouse Clarisse et son fils Baudouin.

La femme eut comme douaire : Gedinne et ses dépendances,  
Des revenus sur Houdrémont et le moulin de Fayait.  
Rienne, Vencimont, Sart, Patignies, Chèrzy, etc.

Des biens légués à son fils, il convient de noter :  
des droits seigneuriaux à Bièvre, Gembes, Vireux, etc  
Le droit de pêche sur la Semois,  
les bois de Linchamps.

Le 12 mai 129.. Jacques II d'Orchimont rendit hommage à Jeanne, comtesse de Rethel, pour son château d'Orchimont et les autres fiefs relevés par ses prédécesseurs.

D'après le dénombrement produit à cette occasion, on cite comme fiefs du château d'Orchimont :

1. Neufmanil,
2. Bohan,
3. Membre,
4. Achy,
5. La moitié d'Alle, tenue par Marie d'Orchimont, sa soeur,
6. Vresse,
7. Vaux,
8. Ce que Coles de Hourc tient à Bièvre, à Louette, à Vaux, etc.

### **29 Avril 1529**

Louis III de la Marck releva de l'Archiduchesse Marguerite, gouvernante des Pays-Bas, ses fiefs luxembourgeois ( suit une liste de seigneuries avec leurs fiefs) puis plusieurs arrière-fiefs seigneuriaux du Luxembourg, movant du château d'Orchimont: dont :

Riennes, Gernelles, Bohain, Membre soulz Bohain, Hodrémont, etc. et Bièvre et appendices.

Un autre compte connu ( le plus ancien connu, pour la région) fut rendu par Salomon, bâtard de le Marck, l'année commençant à la Saint Jean 1541.

Le receveur note en tête du compte que les recettes se faisoient aux localités suivantes : Orcimont, Oizy, le Fays, le Moncels, Mozaive, Aïlle, Laforest, Vresse, Bièvre.

Sur le document de Marguerite, on note aussi la seigneurie héritable de Havresse avec les cens, etc, toutes justices, etc. Et les terraiges, fournaiges et assises en la ville de Bière.

Si on veut savoir où le seigneur levait ses terrages et ses autres droits seigneuriaux, on passait par proclamation à la chandelle par devant la haute justice d'Orchimont commençant à la Saint Jean-B. (St Johan)pour l'an (1543) XV<sup>o</sup>XLIII, terraiges d'Orchimont, Oizy, Monceau, Laitre-St-Pierre, Bièvre, etc., les rusieux depuis le wez de Grède jusqu'à la gouffre aux deux Ayaux, etc.

Henne, dans son livre « Histoire du Règne de Charles-Quint en Belgique » (T.X.,p.109) dit dans le recueil « Lettres des seigneurs » , ce qui suit.

Le 28 Juin 1554, Alexandre de Manteville, gouverneur de Neufchâteau, annonce que le château d'Orchimont est pris par l'ennemi et que la plus grande partie des soldats qui s'y trouvaient ont été « sachagiez »

.Le duc de Nevers a campé à Bièvre, et à Loyette avec 26 enseignes et 1200 chevaux et que ses troupes se sont emparées de plusieurs petits forts comme: Orchimont, Bièvre, Grède, Loyette, Gedigne, Porcheresse, Willerzy etc(T.XII,p.270)

Le 29 Juin 1554, Jean Heyenhoven, capitaine de Mirwart, écrit au seigneur de Berlaymont que les forts des frontières comme Orcimont, Bièvre, Gedinnes, Grède, Porcheresse sont brûlés ainsi que les villages à l'entoure.( ibid.p.302)

Ecoutons Rabutin qui relate dans un document, d'ailleurs très court, les exploits de l'armée du duc de Nevers dans nos régions à notre époque.

Cette armée fut envoyée par le duc de Nevers qui avait passé la Semois entre Linchamps et Sorendal et s'était établi dans une vallée proche, d'où il envoya des détachements détruire les fortins des environs, savoir Louette-St-Denis, Graide, Porcheresse, Willrezies et Gedinne

*Dixit Rabutin :*

*Nous traversasmes un petit fort appelé Willarzy vuide, lequel 25 ou 30 volleurs qui estoient dedans avaient quitté, lesquels estoient capitaine, un nommé Lalosse. Une église aussi, que ces Ardennois avoient fortifiée appelée le fort de Jadinnes (Gedinne) fut trouvée ouverte et abandonnée, laquelle fut sappée et abattuye.*

Arrivé à Neufmanil, du 2° corps commandé par le duc de Nevers, il fut envoyé une sommation par le seigneur de Jametz au château d'Orchimont, de se rendre.

Silkin des prés de Barchon, qui commandait la place, repoussa la dite sommation et demanda des renforts à Martin van Rossem, alors à Luxembourg.

Le 26 juin, la place fut investie par 12 enseignes d'infanterie et 5 cornettes de cavalerie.

Jugeant que le château ne pouvoit se défendre et n'étoit pas en état de soutenir le siège, le commandant, sous prétexte d'aller chercher du renfort, en sortit par un passage secret.

Son lieutenant, Louis Colas ne se troubla pas de cette désertion et vit sa garnison réduite à 54 hommes.

A une seconde sommation, il répondit qu'il ne se rendrait, que s'il voyait le canon

. Les français, malgré les abords jugés inaccessibles hissèrent quelques pièces d'artillerie le 28 juin et la battirent tellement qu'ils tuèrent quelques soldats.

La garnison, devenue trop faible pour soutenir un assaut imminent, évacua le fort et laissa 17 ou 18 hommes dans la place lors de sa retraite.

Les français, furieux d'être arrêtés dans leur marche, les passèrent tous au fil de l'épée.

Les villages des environs furent pillés et incendiés; les habitants atterrés s'étaient réfugiés dans les bois et les rochers.

Le français, voraces de proie et de butin, poursuivaient ces pauvres gens jusque dans leurs retraites.

Le camp français fut vite rempli de malheureux captifs, hommes, femmes et enfants, dont l'état de désolation faisait pitié.

Le duc de Nevers, craignant pour les nombreuses prisonnières, la brutalité de ses soldats, les fit placer à l'écart, jusqu'à ce que toute son armée fut partie.

Ces faits se passaient en 1554, suite à la guerre qui se ralluma en 1552 entre Charles-Quint et Henri II, fils et successeur de François I<sup>er</sup>.

Le retrait de la seigneurie d'Orchimont vers la fin de l'année 1561 par le comte Louis de Stolberg au roi Philippe II se fit conformément au traité qu'il avait conclu avec l'empereur, son père, pour en jouir le 1-1-1562.

(Archives du Royaume, Papiers de l'Etat, et de l'Audience restitués par l'Autriche en 1856. Vol;V, liasse n° 4/3.)

Les terres et fiefs qui, situés dans la prévôté n'étaient pas compris dans le retrait, étaient celles possédés par le comte de Stolberg à titre patrimonial.

Par conséquent, celui-ci conservait la seigneurie de Havresse, Laforêt,, des droits sur les 2 Louettes, Mouzaive, Nafraiture, Bièvre et autres.

### **18 Juillet 1598**

Wolf-Ernest, comte de Stolberg, en son nom et au nom de Jean, de Henri, de Louis-Georges et de Christophe, comtes de Stolberg, ses frères et cousins, fit un acte par lequel il fait relever les fiefs luxembourgeois dévolus à la famille de Stolberg par la mort de leur oncle, Christ. De Stolberg, à savoir :

1. Hargnies, les 2 Bourseignes, Menil-St-Blaise,
2. La seigneurie de Vireux le Waleran,
3. La seigneurie d'Orchimont, comme engagère et ses justices de Oizy, Monceau, le Fays, la moitié d'Alle et Mouzaive,
4. les fiefs mouvants d'Orchimont, à savoir
  - La seigneurie de Bohan, celle de Membre et dépendances, Rienne, etc.
  - Bagimont, Avoines (Awomez, Naômé), Bièvre, etc.
  - Les héritages d'Havresse, Laforest, etc.

Huit ans plus tard, le

### **17 Novembre 1600**

Le même Christophe-Ernest, comte de Stolberg, tant en son nom qu'au nom de ses frères et cousins, déclara tenir en fief des archiducs, comme ducs de Luxembourg, les mêmes biens et seigneuries, en ce qui concerne la seigneurie d'Orchimont, les arrière-fiefs dans les seigneuries de Bohan, Rienne, Avoines (Naômé), Bellefontaine, Bièvre, etc, le droit de faire faucher les herbes dans les bois de Hez, les terrages, fourrages et assises de Bièvre, etc. (Tandel, Les communes luxembourgeoises T. VI-A, pp. 34-35)

(L'original des deux actes qui précèdent est rédigé en allemand; certains noms sont méconnaissables et furent défigurés par le greffier.)

Dans le livre: « Les derniers Ermites de la croix Saint Jean », ann.Soc. arch. Namur TXII, 481 et suiv.), on relève le nom de quelques ermites.

- En 1586, le frère Clabay,
- En 1593-96, le frère Adrien,
- En 1601, les frères Jean Bastin et Jean Faber (lequel fit chanter son service en son vivant)
- En 1618, le frère Jean Faber, (toujours)
- En 1705, le frère Vincent, de Bièvre, mort l'année suivante,
- Le dernier est le frère Ponsart, dont la mort arriva le 9.10.1764.

L'ermitage fut fermé après la mort du frère Ponsart.

En 1795, la Belgique fut unie définitivement (?) à la France

Orchimont devint le chef-lieu d'un canton qui allait de Alle à Naômé et Houdrémont, etc.

Au canton de Gedinne, on rattacha, Bièvre, tout le nord du canton actuel, avec Gembes et Haut-Fays.

Bagimont et Pussemange, bien que faisant partie de la Prévôté d'Orchimont, furent rattachés au canton éphémère de Neufmanil (France).

Lors de la circonscription générale des paroisses du diocèse de Namur, le 9 juin 1803, le village de Bellefontaine fut à la succursale de Monceau; il fut érigé en vicariat de Bièvre le 31 mars 1834, finalement, il fut distrait de la paroisse de Bièvre et réuni à Houdrémont le 19-7-1845.

## Autres actes

Nicolas de Vauthier, écuyer, capitaine, prévôt et receveur d'Orchimont, Nicolas d'Awan, écuyer, seigneur en partie de Bièvre et les autres féodaux d'Orchimont constatent que Jacques de Goblet, seigneur de Bohan en partie, agissant pour Jean-Nicolas du Bois, seigneur en partie de Bohan, de Droogenbosh par suite de procure du 15-10-1622, affecte en hypothèque à Lucrèce Caradin, femme de Jean-Nicolas du Bois, la part de celui-ci dans la seigneurie de Bohan, pour assurance d'une rente de 220 florins (Archives bohannaises).

??? 1733

Dénombrement des fiefs de Dominique, prince de Loewenstein, comte de Rochefort:

1. La seigneurie d'Havresse, avec haute, moyenne et basse justice avec Vresse, Laforêt et Valfleury:
2. La moitié et le 24<sup>e</sup> de l'autre moitié de la seigneurie de Bièvre, avec haute, moyenne et basse justice, droit de terrage, fournage, assise, bourgeoisie et avoine de Hour, etc. (II,72)

24 Avril 1792

Antoine-Joseph de Wauthier, seigneur de Baillamont, au nom du prince Constantin de Loewenstein, relève la terre de Havresse et seigneuries y annexées, soit : Vresse, Laforêt, Mouzaive et Louette-St-Pierre, sa part de la haute vouerie héréditaire de Nafraiture et Louette-St-Denis, sa part en la seigneurie de Bièvre et des droits lui compétents à Houdrémont. (IV,74v)

31 Mai 1580

J. du Marcke, procureur général du Roi en ses pays, duché de Luxembourg et comté de Chiny déclare avoir été requis de seul Messire Jacques de Masbourg, pour voir relever le signe patibulaire, avoir assisté au redressement sur le lieu appartenant au dit seigneur, sur le chemin qui va de Louette à Houdrémont (il s'agit de Louette-St-Denis). Et non à l'instance des seigneurs et comtes de Rochefort, parce qu'ils n'ont pas poursuivi ni obtenu le droit qu'ils prétendent avoir de la haute justice, ni contribué aux frais de poursuite et d'octroi; cependant les officiers des dits seigneurs se sont joints avec le dit impétrant.

Fait en présence des maire et échevins du dit lieu, et Jehan de Hodister, écuyer, seigneur du dit lieu, Jean d'Anloy, seigneur de Mohimont, Bordon et Fornal (?), Baudouin Cugnon Henri de Masbourg, seigneur du Mont, Jean de Cobreville, seigneur de Bièvre en partie et de plusieurs autres gentilshommes, ainsi que de la plus saine partie des bourgeois du dit Louette et des villages circonvoisins.

Ce fit, et le même jour, à l'après dîner, est comparu Everard de Vaux, officier des dits comtes, lequel a fait certaines protestations et icelle donnée par écrit et jointe à cette.

(Cartulaire de Waulsort .ol.141 v)

### **23 Mars 1580**

Philippe, Roi d'Espagne avait autorisé ce jour le seigneur de Louette-St-Denis, nommé Jacques de Masbourg, dit de Somale, seigneur hautain, à redresser le signe patibulaire abattu pendant la dernière guerre de Dinant. Etans les François campéz audit village et ès autres circonvoisins. (Cart. De Waulsort; Fol.140) C'était au lieu-dit ; « La Haye »

### **??? 1623**

En 1623 existait une prison au moulin de Louette. De cette prison fut extraite une fille convaincue de sortilège pour être conduite au supplice. Elle fut brûlée vive. (Cart. De Waulsort. Fol. 168 v)

### **30 Juin 1754**

Dénombrement fourni par Jacques de Vaux, écuyer, seigneur de Bellefontaine. Il possède le droit de seigneur haut, moyen et bas-justicier du ban de Bellin. Le dit ban de Bellin joint du levant au ban de Bièvre, jusqu'au bois de Folienne (Totienne) de là, joint le ban de Louette-St-Denis, jusqu'au septentrion, où il rejoint le ban de Mouzon et finit en rejoignant le ban de Bièvre. ( Registre au dénombrement des fiefs 1752-1787 F.17v).

### **21 Juillet 1756**

Dénombrement fait par le même, suite à des achats de seigneurie (droits). La seigneurie de Louette-St-Denis est limitrophe au ban de Gedinne, duché de Bouillon, du côté du septentrion, du levant, à celle de Bellin et de Bièvre, du midi et du couchant à celles d'Houdrémont et de Louette-St-Pierre. ( id. 1752-1787 Folio 20 v)

### **2 Décembre 1624**

Nicolas de Vauthier, écuyer, prévôt d'Arlon (?) achète la part du moulin de Vresse, qui appartenait à Jean-Louis d'Orchimont, seigneur de Bièvre.

### **19 Mars 1679**

En ce jour mourut Jeanne-Claire de Vauthier, fille de Nicolas de Vauthier et de Marguerite d'Ardelle, celui-ci seigneur des fiefs de Rochefort, Hullin et Pierret, etc.

Jeanne-Claire avait épousé Jacques d'Orchimont, écuyer, seigneur en partie de Bièvre, fils de Jean-Louis et de Marguerite de Bièvre.

### **1 Mai 1704**

D'après une déclaration, signée le 1 mai 1704 à St Nicolas, par le colonel Théodore de Valansart, Ferdinand de Vauthier quitta sa compagnie pour aller résider à Vresse. Il était seigneur de Mouzaive pour  $\frac{1}{4}$  et de Neufmanil pour un demi-quart et capitaine de dragons au régiment du sieur de Valansart.

Il fut marié en premières noces par contrat du 30-10-1668 à Jeanne-Philippe d'Orchimont, fille de Jacques d'Orchimont, seigneur en partie de Bièvre.

### **3 Janvier 1725**

Marie-Agnès de Sianne, autorisée par son mari Gilles-Joseph de Salmier, écuyer, seigneur de Lisogne, demeurant à Vresse, céda à ses beaux-enfants tous les biens provenant de leur père, moyennant une pension de 150 Fl. de France, un logement dans leur maison de Vresse et son chauffage dans les bois de la Crête.

Parmi ces biens, figurait le moitié de la cense de Proisy sur Bièvre.

### **??? 1733**

Le 21-11-1733, Agnès-Ferdinande de Vauthier donna plein pouvoir à son frère de vendre la moitié de la cense de Proisy sur Bièvre.

Le 13 du même mois, l'acte fut passé par Jos.-Ferd. de Vauthier en faveur de son cousin Michel d'Orchimont pour 125 écus de France, un sac d'avoine et la renonciation à tous droits et prétentions que le dit Michel pourrait avoir aux biens de Vresse, à titre de Jeanne de Vauthier, sa grand-mère.

### **29 Avril 1718**

Par un acte du 27-4-1718, réalisé à la cour d'Orchimont le 18 mars 1719, demoiselle Agnès d'Orchimont, dame en partie de Neufmanil, donnait à Agnès-Ferdinande de Vauthier, sa filleule tous les biens meubles et immeubles seigneuriaux et de roture, qu'elle avait à Neufmanil, à la Grandville, Gernelle, Vresse, Chairières et Proisy sur Bièvre, à l'exception toutefois de la moitié de la dite cense de Proisy que la dame se réserve.

### **19 Janvier 1439.**

Gérard, seigneur de Botassart, de Naômé et de Bièvre en partie fit la part de ses biens à ses 4 enfants, qu'il avait eu de sa femme Marie de Marbais, qu'il avait épousé en 1380.

Il donne à Jean, sa part en la seigneurie de Bièvre, 12 couronnes de France de rentes sur la ville de Douzy et ce qu'il avait à Brévilly.

### **12 Mai 1290 (?)**

Jacquemin, écuyer, sire d'Orchimont et Agnès, sa femme, reconnaissent tenir en fief, de Jeanne de Rethel, le château d'Orchimont, et relèvent d'elle les fiefs et arrière-fiefs du dit château. Pour Bièvre, (transcrit dans la langue de l'époque).



*A tous chiaus, qui ches présentes lettres verront et orront, Jacquemins, escuiers, sires d'Orchimont, et damoiselle Agnès sa femme, salut. Sachent tuit que comme nous taignons et aiont tenu nos et nostre devancier, de ancienneté, de Haute et noble nostre chière damoiselle Jehanne, comtesse de Rethest et de ses devanciers, nostre chastiau d'Orchimont, le ban d'Oizy, etc*

*De rechief, ce que Colas de Heure tient de nos à Bièvre, à Loistres, à Vaus et à Veresse, etc, etc.*

### **1557-1607**

Nicolas de Boham, écuyer, baron de Neufmanil avait épousé Jacqueline de Proisy, morte le 21-9-1607. Elle était fille de Louis de Proisy, baron de la Bove et de Claude Tocquiel. Nicolas ne vivait plus le 3-1-1585. Il fut pris avec Louis de Bourbon, duc de Montpensier à la bataille de St-Quentin l'an 1557, et libéré par la suite.

A leur domaine d'Havresse, les seigneurs engagistes d'Orchimont rattachaient souvent leurs droits et revenus aux 2 Louettes, à Mouzaive et à Bièvre.

En 1562, le comte de Stolberg se déposséda de la seigneurie d'Orchimont, mais conserva la terre d'Havresse. Par mariage, cette terre échut par la suite à la maison de Loewenstein.

### **22 Novembre 1612**

Jean-Théodore, comte de Loewenstein, Rochefort, Montaigu, etc. relève par son officier Evrard de Vaux, mayeur de Baillamont :

La terre et seigneurie d'Havresse avec haute, moyenne et basse justice comprenant les villages de Baillamont, Vresse, Laforêt, Walflorie et la part de Bièvre, à savoir les droit de terrage, fournage, assise, bourgeoisie et avoine de Hour, etc.etc. (I,137v,67v)

### **2 Mars 1506**

Gérardin d'Orchimont met ses deux fils, Evrard et Hubert, hors de sa mambournie.

Evrard est mentionné le 25 mars 1520, tandis que Hubert était échevin de Marche en 1535 et 1560.

Un Gérardin d'Orchimont était également échevin de Marche en 1584.

Le 9 mars 1582, on mentionne Hubert d'Orchimont. Mort le 15 Novembre 1604. Il laissa, de son épouse Jeanne de Chéoux, un fils: Hubert d'Orchimont, mentionné en 1582,1588,et1601.

Adrien d'Orchimont, frère de Jacques - Hubert ne vivait plus le 25-8-1582 (??)

Un autre frère de Jacques, Hubert fut père de :

1. Hélène d'Orchimont, qui épousa Bernard, fils de Rasquin le Gott, échevin de Marche;
2. Idelette d'Orchimont qui épousé premièrement Gilson de Scouville, échevin de Marche; en secondes noces, Jean Thierry de Gerlais, qui vivait encore avec elle en 1601;
3. Jeanne d'Orchimont, mariée en premières noces à Mathieu de Villers, dit Masbourg, en secondes noces, à Philibert le Gott, qui vivait avec elle en 1582, en 3° noces, à Paul de Cotty ou de Cotting (1587) dont elle était veuve en 1599 et en 1602.

Sainte d'Orchimont, fille de Hubert, écuyer, épousa le 24-4-1573 Henri de Masbourg, chevalier, seigneur du Mont.

D'après les papiers généalogiques de la famille d'Orchimont qui possédait une partie de la seigneurie de Bièvre, on relève les noms de Nicolas d'Orchimont, membre de l'Etat noble de Luxembourg, en l'an 1500 et de Jacques d'Orchimont, seigneur de

Bièvre et capitaine résidant à Herbeumont, comme il en résulte d'un acte daté du 25-2-1541

### ??? 1550

En cette année, vivait Jean d'Orchimont, dit de Bièvre, seigneur de Vaux, mari d'Anne de Harzé.

Jean d'Orchimont, son fils, dit de Bièvre, seigneur de Vaux, épousa, par contrat du 13-6-1573, Catherine de Tellin, fille de Mathieu de Tellin, écuyer et d'Isabeau de Dave.

De ce ménage, naquit Marguerite d'Orchimont, mariée en 1589 à Martin de Waha, dit de Hérock, résidant à Eprave, fils puiné de Jacques de Waha, voué de Hérock et de Marie d'Auxbrebis. (Généalogie de Waha)

En admettant que les de Bièvre, mentionnés dans les actes du XVI<sup>e</sup> siècle appartiennent à cette famille d'Orchimont, on doit signaler Jean de Bièvre, cité en 1531, 1536 et 1550. Il était qualifié seigneur de Rochehaut et homme féodal de la Cour souveraine de Bouillon.

### ??? 1542

Jean de Bièvre est seigneur de Bièvre avec Jean de Cobreville et Mathieu le Capitaine.

### Juillet 1564

Noble homme, Jean de Bièvre, seigneur du dit lieu achète la moitié du moulin de Louette-St-Pierre.

### 2 Janvier 1576.

Le Roi Philippe II autorise Jean de Bièvre et Jean de Cobreville, seigneurs indivis de Bièvre, à redresser le signe patibulaire.

### 14 Avril 1584

Noble demoiselle Françoise de Cobreville, le sieur Léonard (de Bièvre ?) et demoiselle Agnès, sa soeur, louèrent la moitié du moulin de Louette-St-Pierre, à Augustin Golenvaux.

### ? 1588

Jean de Cobreville et Tilly de Bièvre étaient ambedeux seigneurs de Bièvre.

Au siècle suivant, les droits de la famille de Cobreville furent dévolus, par alliance, aux d'Awan, aux de Barbason, aux d'Assenoy, aux de Hassez, aux Méreau.

Les d'Orchimont succédèrent aux de Bièvre. A partir de cette époque, on peut établir avec certitude la filiation de la famille actuelle des d'Orchimont de Bièvre.

### 1612 - 1630

- **Jean-Louis d'Orchimont**, seigneur en partie de Bièvre, fils de Jacques-Louis et de N.Dardelle et probablement frère de Louise d'Orchimont, qui épousa Jean de Preaz, dit Barchon, seigneur de Neufmanil. Ce Jean d'Orchimont fut homme de fief de la Cour féodale d'Orchimont. Il est vraisemblable qu'il devint seigneur de Bièvre par son mariage avec Marguerite de Bièvre. Le 3 Novembre 1598, les deux époux sont parrain et marraine à Bièvre

### 29 Juillet 1614

Muni de la procuration de son épouse, Jean-Louis d'Orchimont vendit à Evrard de Celles, seigneur de Villers-sur-Lesse et vicomte de Jéherenne le 5° de tout le bois de Bièvre, qu'il possédait du chef de sa femme. On leur connaît 3 enfants :

1. Anne, baptisée à Bièvre le 31-1-1599,
2. Mathieu, né le 25-10-1601, capitaine d'infanterie,
3. Jacques qui suit :

- **Jacques d'Orchimont**, écuyer, seigneur en partie de Bièvre, né le 13-9-1609, mort le 30-9-1655. Il fut capitaine au service de S.M. catholique, sous le Général Beck, puis commandant à Neufchâteau et à Herbeumont, fit le siège de Damvillers-sur-Meuse. Son congé lui fut accordé le 30-4-1646.

Après cela, il fut nommé major au service du Prince-Evêque, en garnison à Bouillon.

### 27 Novembre 1636

Bartholomé de Barzin, au nom de Jacques d'Orchimont, seigneur de Bièvre en partie, par devant Adam Thiry, sire des fiefs de Ville au ban de Villance pour le seigneur de Naômé, fit relief de la part des dîmes des bois de Libin lui échue par la mort de Jean d'Orchimont, son père.

### 1 Juillet 1655

Jacques d'Orchimont vend sa part des dîmes susdites et celles de Villette à Jean Cona, curé de Wibrin, en présence de Henri Fabri, pasteur de Villance.

### 25 Novembre 1650

Un acte daté de ce jour, indique qu'il possédait aussi le moitié du moulin de Louette-St-Pierre, acheté jadis par Jean de Bièvre.

Jacques d'Orchimont épousa Jeanne de Vauthier, fille de Nicolas de Vauthier, seigneur de Neufmanil et de Mouzaive, capitaine prévôt d'Orchimont, et de Marguerite d'Ardelle. On leur connaît six enfants :

1. Ferdinand-Charles d'Orchimont, dont l'article suit:
2. Innocence-Odile, née le 1-11-1647, mariée à Jean ? Pochet de Halma. Elle était veuve en 1690.
3. Michel, né en 1650, capitaine au service de S.M. catholique, blessé au siège de Luxembourg en 1684; Ramené à Namur, il mourut l'année suivante, des suites de sa blessure.
4. Agnès-Isabelle, mésalliée à Neufmanil,
5. Jeanne-Philippe, baptisée à Bièvre le 19-12-1653, décédée le 2-7-1700, épousa le 3-10-1688, son cousin Ferdinand de Vauthier, seigneur de Neufmanil et de Mouzaive.
6. Une fille, qui était prieure au couvent de Félipré en 1689

- **Ferdinand-Charles d'Orchimont**, écuyer, seigneur de Bièvre en partie, né le 13-6-1646, fit relief le 5-7-1661 de la moitié environ de la seigneurie de Bièvre, par décès de Jacques d'Orchimont, son père.

**Le 16 avril 1685**, il vend sa part du moulin banal de Louette-St-Pierre aux sieurs Guillaume et Henri Baijot.

Il épousa Marguerite de Hollogne, fille du seigneur foncier de Bourseigne-Neuve et soeur de Nicolas de Hollogne. Neuf enfants sont nés de cette union, savoir:

1. Michel, dont l'article suit ,

2. Jean-Charles, baptisé à Bièvre le 23-10-1667; il eut pour parrain Jean de Hologne et pour marraine, Jeanne de Vauthier, sa grand-mère, qui était dame de Bièvre; il fut nommé curé à Vierves le 1-8-1722;
3. Dominique, né le 29-1-1670
4. Charlotte, mariée à Jean Lallemand de Hour-en-Famenne, qui était veuf d'elle en 1716;
5. Marguerite
6. Adrien, mort au service de l'Espagne;
7. Sébastien, mort au service de l'Espagne;
8. Jean-Guillaume-Albert, né le 15-9-1684, émigré en Suède, où il a descendants;
9. Charles, noyé le 6-7-1733, en nageant dans la Meuse à Namur.

- **Michel d'Orchimont**, écuyer, seigneur de Bièvre en partie, né le 15-8-1680, décédé le 15-8-1738. . Le 23 novembre 1733, il achète la moitié de la cense de Proisy à Agnès-Ferdinande de Vauthier, dame de Neufmanil, sa cousine, pour le prix de 125 écus de France, un sac d'avoine et la renonciation de tout droit, actions et prétentions qu'il pouvait avoir au ban de Vresse à titre de Jeanne Vauthier, sa grand-mère.. En 1726,(?) il épouse Alix Roberty, appartenant à une famille qui possédait une part dans la seigneurie de Bièvre. Ils eurent 4 enfants, savoir :

1. Jean-Joseph, dont l'article suit ;
2. Nicolas, né le 7-9-1731, nommé curé à Bièvre le 15-7-1760, en remplacement de Pontian Amaury, son oncle. Il refusa de prêter le serment constitutionnel et mourut le 5-1-1800.
3. Marguerite, mariée à Nicolas Lambot, de Louette-St-Pierre;
4. Alexise, mariée à Alexandre Pierrard de Haybes;

- **Jean-Joseph d'Orchimont**, écuyer, seigneur en partie de Bièvre, né le 1-7-1728, décédé le 27-1-1810. Les 3 juillet et 4 août 1764, il augmente ses droits en la seigneurie de Bièvre en achetant les parts dévolues aux héritiers de Jean Bagimont, qui lui-même les avait acquis d'un nommé Michel Prestavoine, dit Bocage. Le 7 octobre 1785, il fait relief de ces droits, après un procès soutenu contre le prince de Loewenstein, qui avait élevé des prétentions sur ces biens seigneuriaux . Jean-Joseph d'Orchimont laissa postérité de son épouse Alexise Roberty,(+29-7-1817) qu'il avait épousée en 1760, Jacques d'Orchimont , qui suit et trois filles.:

- **Jacques II d'Orchimont**, dernier seigneur d'Orchimont, de l'illustre et ancienne maison de ce nom, a vécu avec son père la fin de l'ancien régime et la fin de leur seigneurie, La révolution française, nivelante à l'excès, avait eu raison de la vieille maison d'Orchimont. La destruction du château, sur les ruines duquel Jean-Joseph et/ou Jacques II avaient rebâti une maison de cultivateur, la reprise de leurs prérogatives sociales et de leurs revenus féodaux on entraîné la chute de la vieille maison.

Si les générations suivantes sont considérées comme roturières, elle n'en portent aucune responsabilité. Les événements révolutionnaires ont marqué la fin de l'ancienne noblesse et les héritiers d'Orchimont n'ont aucunement à rougir de leurs illustres aïeux.

Il n' y a aucune honte ni affront à ne plus appartenir qu'au commun des hommes, comme on dit, quand même les aïeux auraient siégé dans les palais, lorsqu'on n'a aucun reproche à se faire, surtout lorsqu'on conserve en pieuse mémoire les distinctions sociales dont ses pères avaient été en droit de jouir.

(Neyen,1877,p.138)



**Note de Louis Baijot.** Ici, s'arrête le cahier de Gaston, donc au dernier seigneur d'Orchimont, lors de la révolution française. Les descendants de Jacques d'Orchimont ont poursuivi leur vie à Bièvre et dans la région. La lecture de A.NEYEN ( 1877) nous éclaire quelque peu sur la descendance « d'Orchimont » au siècle dernier. Je crois utile d'en reprendre les grandes lignes.

Les enfants de Jacques II d'Orchimont, nés encore sous le prestige seigneurial, ont dû subir les nouvelles règles de vie imposées par la révolution. S'ils sont restés propriétaires de leur terrains, le droit de les faire cultiver d'obligation et gratuitement par tels ou tels manants-colons avait disparu. Le fils co-héritier ne fut plus qualifié que propriétaire et les filles furent mariées à des non-nobles.

Ce Jacques II d'Orchimont, qualifié « propriétaire » était né au château de Bièvre en 1776. Il fut, sous le régime impérial français, maire de la commune et inspecteur des chemins vicinaux. Il est décédé au même Bièvre le 7 juillet 1853, à l'âge de 77 ans; Il avait épousé, en 1795, Alice Catieux, née à Graide en 1781 et décédée à Bièvre le 20 janvier 1842. De cette union, sont nés 9 enfants, dont 3 fils que nous allons retrouver.

1. Jean-Joseph II d'Orchimont, second enfant et premier fils, né à Bièvre le 18 germinal An VIII (8 avril 1800). Il épousa le 10 novembre 1829, Angélique-Marie-Julie Parizel, née à Graide le 11 mai 1811 et y décédée le 29 mars 1868 Joseph II d'Orchimont était greffier de la justice de paix du canton de Gedinne, capitaine de la garde civique et en même temps secrétaire communal de Graide C'est lui qui, au décès de son père, avait recueilli les archives et documents de la famille concernant la branche pour laquelle il était pour lors l'héritier mâle. Il possédait aussi l'ancien cachet dynastique de ses aïeux Tous ces documents, à son décès en 1872, ont passé, pêle-mêle, dans les mains de ses 7 fils **(A)** et 5, filles, de façon qu'aujourd'hui (1877), des traces un peu cohérentes de la collection sont assez difficiles, sinon impossibles à trouver. Notez que ces actes, rédigés en latin, en français, en latin étaient devenus illisibles de par la pâleur de l'encre, mais que confiés à un paléographe exercé, ils auraient pu être remis en caractères modernes et servir à l'histoire et à la généalogie de sa noble famille, comme disait Jean-Joseph II, mais il refusa toujours de s'en dessaisir, avec le résultat que l'on connaît.
2. Jean-Baptiste I<sup>o</sup> d'Orchimont, deuxième fils et troisième enfant de Jacques II d'Orchimont et d'Alice Catieux, est né à Bièvre le 13 germinal an X (3 avril 1802) et décédé le 21 avril 1835. Le 31 mai 1825, il épousa Marie-Catherine Piron, née à Belle-Fontaine le 27 pluviôse an V (15 février 1797) et décédée le 14 décembre 1850, dans son lieu natal, où les époux s'étaient établis. Ils eurent 5 fils.**(B)**
3. Jean-Nicolas-Désiré d'Orchimont, propriétaire à Bièvre, né dans cette localité le 27 novembre 1815., épousa ?? le ??, dont sont advenus 2 fils. **(C)**

**(A)** Nous allons voir maintenant les 7 fils de Jean-Joseph II d'Orchimont, greffier et de Angélique-Marie-Julie Parizel, qui, en plus, avaient eu 5 filles:

1. Jacques-Désiré d'Orchimont, né à Graide, le 22 août 1830, resté célibataire.
2. Jean-Baptiste II d'Orchimont, né à Graide le 8 septembre 1832 a épousé Marie Compère, de la localité. On ignore s'il ont eu des enfants vivants.

Jacques-Léopold d'Orchimont, né à Graide le 1 Janvier 1834, marié le 5 mai 1858 avec Marie-Adèle Delvaux, de Cornimont, où il s'est établi. Sa femme y est née le 9 mars 1836. **(D)**

3. Pierre-Joseph d'Orchimont, né à Graide le 14 novembre 1835. On ne sait pas s'il a contracté mariage.
4. Hyppolyte d'Orchimont, né à Graide le 12 mai 1846. Célibataire.
5. Tislin-Adélar d'Orchimont, né à Graide le 18 janvier 1849. Non marié.
6. Benjamin d'Orchimont, né à Graide le 26 avril 1850. Non marié.

**(B)** Nous passons maintenant aux 5 fils de Jean-Baptiste I° d'Orchimont et de Marie-Catherine Piron de Bellefontaine:

1. Ferdinand-Jean-Joseph d'Orchimont, né à Bellefontaine le 20 mai 1826. Célibataire.
2. Alexis d'Orchimont, né à Bellefontaine le 15 novembre 1827; décédé célibataire le 31 octobre 1871.
3. Guillaume-Albert-Désiré d'Orchimont, né à Bellefontaine le 28 février 1830, épousa, le 19 septembre 1854, Marie-Jeanne Robin, née au même Bellefontaine le 9 juin 1829, et eurent un fils. **(E)**
4. Gustave d'Orchimont, né à Bellefontaine le 25 juillet 1833. Il a été marié le 20 octobre 1856, à Angélique Piroux du même Bellefontaine, d'où, jusqu'ici (1877) une fille unique.
5. Jean-Baptiste III d'Orchimont, né à Bellefontaine le 3 juin 1835; célibataire.

**(C)** Nous passons ensuite aux deux fils de Jean-Nicolas-Désiré d'Orchimont de Bièvre et son épouse, dont nous ne savons ni le nom, ni les prénoms, ont donné le jour à deux fils, qui suivent :

1. Gustave-Désiré d'Orchimont, né à Bièvre le 5 février 1850; célibataire en 1877.
2. Jacques-Alfred d'Orchimont, né à Bièvre le 28 juin 1851, célibataire en 1877.

**(D)** A la génération suivante, nous avons , descendant de Jacques-Léopold d'Orchimont et de Marie-Adèle Delvaux de Cornimont , 2 fils, à savoir :

1. Jean-Baptiste IV d'Orchimont , né à Cornimont le 2 novembre 1862.
- Thomas-Auguste d'Orchimont, né à Cornimont le 2 janvier 1867.

**(E)** et descendant de Guillaume-Albert-Désiré d'Orchimont et de Marie-Jeanne Robin:

1. Didier d'Orchimont, né à Bellefontaine le 5 août 1858.



*C'est ici que se termine le travail du docteur AUGUSTE NEYEN, qui arrive ainsi à la génération contemporaine de l'auteur.*

*Il n'a malheureusement repris que les filiations masculines. Il eut été intéressant de connaître aussi les filiations féminines, ce qui aurait jeté un regard autre sur les familles actuelles descendant des d'Orchimont, aussi bien du côté paternel que maternel.*

*Le docteur Neyen termine en regrettant n'avoir pu consulter le volumineux dépôt d'archives familiales et il conclut par ces mots*

« Nous y aurions peut-être fait d'heureuses découvertes pour en enrichir cette « dissertation.

« Mais, nous sommes-nous dit, un successeur, qui reprendra peut-être notre opuscule « en sous-oeuvre, s'empressera d'y ajouter ce complément désirable. »

*Plus d'un siècle s'est écoulé depuis ces lignes. Se serait-il manifesté, ce successeur si ardemment désiré par le Docteur NEYEN ?*

*Et pour terminer, une sentence de Gaston: « **Il est vite trop târd !** »*

*L.B.*